



Autrement Solidaires

Parce que la solidarité n'est plus une option
CSE du 28/05/2021

Présentation Projet d'évolution du maillage réseau LCL 2022
LCL NOUVELLE GENERATION - DDR GPSE

J' ❤️ mon client... Je ferme son agence!!! Episode II

La semaine dernière nous vous annonçons les 20 agences regroupées / fermées
(5 déjà en cours).

Aujourd'hui, voici les listes :

- des 4 agences relocalisées,
- des 3 en création (déjà dans le précédent projet)
- et des 12 agences identifiées pour être *potentiellement* renforcées.

• La relocalisation de 4 points de vente :

Direction Régionale	Point de vente concerné par le projet		Statut
SAINT DENIS-ROISSY	504	AUBERVILLIERS HDV	RELOCALISATION
PARIS-SUD	510	CLAMART CENTRE	RELOCALISATION
PARIS-SUD	609	CLAMART PETIT CLAMART	RELOCALISATION
ESSONNE	8959	MASSY CENTRE VILLE	RELOCALISATION

Nous vous tiendrons informés des dates dès quelles seront connues.

• La création de 3 points de vente :

Secteur concerné par le projet	Statut
ESSONNE - PLATEAU SACLAY	CRÉATION
SAINT DENIS - PLEYEL	CRÉATION
VILLEJUIF INSTITUT GUSTAVE ROUSSY - Pôle santé selon avancement de la ligne 14	CRÉATION

Espérons que ces 3 agences verront enfin le jour...

(Source documents LCL CSE du 28/05/2021)

Attention, voila ce que précise la direction en bas de page :

« Cette liste d'agences identifiées à date, à regrouper, créer ou relocaliser est susceptible d'évoluer en fonction des contraintes ou opportunités (dont l'immobilier) liées au territoire, mais restera dans la limite des fourchettes du projet-cadre présenté en CSEC ».

Nous resterons donc vigilants dans le suivi et l'avancement des projets de relocalisations et de créations de ces agences.

• Liste des agences identifiées pour être potentiellement renforcées :

Direction Régionale	Point de vente concerné par le projet		Statut
ESSONNE	1451	EPINAY SUR ORGE	RENFORCEMENT
ESSONNE	6907	ST PIERRE DU PERRY	RENFORCEMENT
ESSONNE	8959	MASSY CENTRE VILLE	RENFORCEMENT
PARIS SUD	609	CLAMART PETIT CLAMART	RENFORCEMENT
PARIS SUD	675	PARIS BALARD	RENFORCEMENT
PARIS SUD	834	CLAMART GARE	RENFORCEMENT
SAINT DENIS-ROISSY	632	PIERREFITTE HOTEL DE VILLE	RENFORCEMENT
SAINT DENIS-ROISSY	874	GENNEVILLIERS LE LUTH	RENFORCEMENT
VAL DE MARNE EST	751	CHENNEVIERES SUR MARNE	RENFORCEMENT
VAL DE MARNE EST	871	NOGENT SUR MARNE BALTARD	RENFORCEMENT
VAL DE MARNE OUEST	742	CRETEIL CHERET	RENFORCEMENT
VAL DE MARNE OUEST	890	MAISONS ALFORT CHARENTONNEAU	RENFORCEMENT

Attention, voila ce que précise la direction en bas de page :

« Cette liste d'agences à renforcer est susceptible d'évoluer en fonction des contraintes ou opportunités (dont l'immobilier) liées au territoire ».

Nous resterons donc vigilants dans le suivi et l'avancement du projet de renforcement car il ne faudrait pas que cela ne serve qu'à combler des postes vacants...

Nous espérons que vous aimez Koh-Lanta car sur les **44 salariés** concernés sur GPSE par le projet maillage RESEAU LCL NOUVELLE GENERATION **seulement 22 seront repositionnés dans les agences d'accueil !!!**

Seulement 5 regroupements se feront à ISO d'effectifs; pour les autres agences ce sera -1 à -2 salariés... la Direction considérant que vos portefeuilles peuvent encore être augmentés en nombre de clients sans que cela n'augmente votre charge de travail !!!

Direction Régionale	Nombre de collaborateurs concernés	Repositionnement de collaborateurs en agence d'accueil	Repositionnement de collaborateurs hors agence d'accueil
AULNAY-ROSNY	10	5	5
ESSONNE	9	4	5
PARIS SUD	3	2	1
PARIS GOBELINS VOLTAIRE	6	3	3
SAINT DENIS-ROISSY	3	1	2
SEINE-ET-MARNE	3	1	2
VAL-DE-MARNE EST	7	4	3
VAL-DE-MARNE OUEST	3	2	1
Total DdR	44	22	22

Autrement Solidaires vous apporte les précisions suivantes :

❑ Impacts RH

- Proposition de poste équivalent ou autre si volonté du salarié.
- Les salariés pourront être concernés par des changements d'horaires ou de rythme de travail.
- Pas de licenciement... Mais des disparitions de postes.
- Aucune communication sur les postes et effectifs avant et après la mise en place du projet (ni en CSE-C, ni en CSE).
- La Direction conseille aux salariés de faire un CV.
- Nomination de poste pour les salariés allant sur les agences d'accueil.
- Proposition de poste pour les salariés allant dans les autres agences avec repositionnement au sein de la DR ou de la DGA (suivant opportunités RH).
- Pour les salariés concernés, ayant plus de 3 ans d'ancienneté de poste, ils auront la possibilité de pouvoir aller ailleurs suivant leur volonté (DDR GPSE ou autre DDR si opportunité).
- Les alternants seront positionnés en fonction des capacités des agences d'accueil.
- La Prime d'attractivité sera supprimée si dans le cadre de son repositionnement, le salarié ne travaille plus en Seine Saint Denis (93) ou dans les Hauts de Seine (92) .
- Suite au projet, il sera effectué un rééquilibrage et/ou la révision de certains portefeuilles.
- RVP des impacts faibles et à la marge de niveau DGA, en cas de changement de DGA donc pas de neutralisation.
- Si IRC négatif, neutralisation pour les agences fermées suite à l'insatisfaction possible des clients.

❑ Impacts économiques

- Après la mise en place du projet, il restera 14 agences à 2 ou 3 salariés sur GPSE car pas la place pour les renforcer.
- Un message sera délivré aux Managers pour que les conseillers ne soient pas pénalisés par un niveau d'attrition anormal dû au regroupement de l'agence, et pas à eux.

❑ Communication aux clients

- Pas de date commune de regroupement pour les agences de GPSE (dates communiquées ultérieurement).
- Une fois la date de regroupement choisie, il y aura un retro-planning à J-60.

Autrement Solidaires a de réelles inquiétudes sur des risques :

- d'impacts RH et notamment sur la capacité de LCL à proposer un poste équivalent aux salariés impactés par le projet,
- d'impacts sur la charge de travail en lien avec le transfert des effectifs et des portefeuilles dans les agences d'accueil,
- d'impacts pour la ligne managériale que ce soit pour les managers des agences «d'accueil » ou pour ceux des agences fermées,
- de manque de capacités d'accueil des locaux des agences de regroupement.

AS est à vos côtés pour vous accompagner individuellement et faire respecter, si votre situation le nécessite, les engagements pris par LCL :

- Capacité des salariés de refuser les nominations jusqu'à trouver une solution (faite attention aux fiches de mission...),
- Mesures d'aide à la mobilité géographique,
- Attention particulière sur les salariés(e)s qui bénéficient d'un avenant à temps partiel,
- Aucune remise en question de la durée indéterminée des avenants à temps partiel pour les collaborateurs qui feraient l'objet d'une réaffectation dans le cadre de ce projet,
- Lutte contre toute discrimination de toutes sortes,
- Neutralisation d'IRC pour les salariés impactés par le projet.

Autrement Solidaires veillera également au respect de vos conditions d'accueil dans vos nouvelles agences:

- Surface suffisante (m²) pour accueillir convenablement l'ensemble des salariés y compris les conseillers nomades (ex : CC PRO),
- Postes de travail en nombre suffisant pour accueillir l'ensemble des salariés,
- Dimensions des bureaux réglementaires,
- Equipements informatiques opérationnels, etc...
- Espace break pouvant accueillir tous les salariés.

La Direction ne fera rien pour nous faciliter la tâche.

En effet, malgré leurs demandes vos élus se voient refuser la présentation des plans pour les travaux d'aménagement des agences d'accueil, au motif que c'est tout aussi mineur que de déplacer l'imprimante multifonction...

Pour Autrement Solidaires nous considérons que ce projet va impacter beaucoup d'humains...
A vous de juger !

Nous attendons avec impatience les conclusions du rapport de l'expert (actuellement en cours) qui apportera un éclairage supplémentaire sur ce projet.



Parce que la solidarité n'est plus une option

AS'dhérez

Pascal Dorche : 06.45.03.44.05 Thierry Cornu : 06.64.98.45.24 Isabelle Joncour-Danel : 06.15.46.92.70
Laurence Bonnat : 06.66.57.15.88 Nathalie Lafon 07.63.64.44.66 Véronique Lafontaine 07.62.08.14.48

<https://www.autrement-solidaires.fr>

autrement.solidaires.idf@gmail.com